

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU DE BRIDOIRE



20 ans au créneau



BULLETIN SPECIAL
1989—2009



LE CHÂTEAU MEDIEVAL DE BRIDOIRE



Le problème posé: un cas de non assistance à patrimoine en danger.

Soit un des plus beaux châteaux du sud Périgord construit entre les 13^{ème} et 19^{ème} siècle.

Hypothèses de réflexion:

a) Sachant que la gendarmerie locale et l'architecte des Bâtiments de France sont totalement impuissants, vous démontrerez qu'une petite association de citoyens peut espérer apporter une solution au problème.

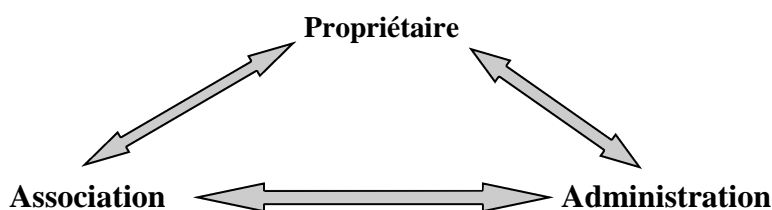
b) Le propriétaire du château : « *Nous laisserons dépérir ce château pour punir la population !* »

Le doyen des juges français qui a enquêté : « *Vous êtes en présence d'une affaire d'Etat qui couvre totalement le propriétaire, celui-ci est très puissant, intouchable, protégé par tous les gouvernements. Quant à l'expropriation vue le contexte elle est quasi impossible* »

Sachant que le droit de propriété est fortement protégé par la loi et que le propriétaire du château est, de surcroît, en raison des informations dont il dispose sur la « France-Afrique », capable de s'affranchir des lois, vous estimerez le pourcentage de réussite de l'association dans son entreprise.

Résolution du problème :

Vous vous appuyez sur les règles de transitivité suivantes :



Episode de la bataille et ses intervenants :

Le propriétaire poursuit en justice l'Association qui poursuit en justice le propriétaire

Le propriétaire poursuit en justice l'Administration qui poursuit en justice le propriétaire

L'administration poursuit en justice l'Association qui poursuit en justice l'administration

Règles d'or pour obtenir une solution:

- Manifester sans cesse en occupant l'espace médiatique
- Interpeller tous les élus, du plus petit au plus grand, à tous les niveaux de l'Etat
- Contacter la hiérarchie administrative toujours de haut en bas au mépris de toute logique
- Etre attentif à la moindre erreur administrative - il suffit d'attendre - et l'utiliser pour atteindre l'objectif
- Toujours garder le moral, en dépit des pressions de tous ordres, rester solidaires et combattifs
- Vérifier toutes les informations plutôt deux fois qu'une
- De la rigueur, toujours de la rigueur, encore de la rigueur, dans les écrits comme dans les déclarations

Se constituer un volumineux carnet d'adresses d'où l'on extraira, peut-être longtemps après, le numéro de téléphone nécessaire

Conclusion:

En théorie, des citoyens considérés comme des « *emmerdeurs* », « *des cow-boys* » (sic), sans appui particulier possèdent 0 % de chances de s'opposer avec réussite à un propriétaire puissant, appuyé sur la loi et le chantage.

Le théorème de Bridoire :

Toute association, sérieusement structurée, peut espérer, par une action permanente, amener une administration à classer un château et à l'exproprier afin de corriger les erreurs qu'elle a elle-même commises.

Une association à Ribagnac, en Dordogne, et le château de Bridoire est sauvé

Pas d'association à Ecos, en Normandie, et le château de Carloville est rasé !

Vous lirez les épisodes de la bataille relatés par les médias de la presse écrite. Sans leur soutien ainsi que celui des radios et des télévisions nous n'aurions pu sauver Bridoire.

Description château de Bridoire. Le château de Bridoire est situé à la limite ouest de la commune de Ribagnac, bordé au nord par la Gardonnette, affluent de la Dordogne.

Le **soubassement nord** montre l'existence au XIII^e siècle, d'un **donjon** avec contreforts plats dont il reste à l'intérieur du château actuel un mur servant de refend. Les caves voûtées sont du XIII^e siècle. L'élévation de la **façade nord** est d'une grande hauteur et domine la Gardonnette. Elle date du XIV^e siècle. Les trois hautes lucarnes ont été ajoutées au XIX^e siècle. Le reste du château datant du XV^e et XVI^e siècles est constitué de **2 bâtiments en équerre** flanquée aux angles de 4 tours rondes à mâchicoulis. Un dessin de 1860, restitue la physionomie du château : tours plus basses sans mâchicoulis ni chemin de rond, pas de lucarnes ni de croix à l'emplacement de la chapelle actuelle. Les communs demeurent d'origine et sont du XVII^e siècle. La **façade ouest** se situe entre 2 tours et est surmontée de trois lucarnes identiques à celles de la façade nord. Une photo de 1900 montre que les lucarnes n'avaient pas encore été construites.

Le nord-ouest est occupé par une terrasse limitée par une murette crénelée qui se termine par une tourelle (échauguette) du XIX^e siècle. L'accès du château se fait par un **châtelet** équipé d'une porte ogivale surmontée d'un hours de pierre et d'un fenestrage carré dans lequel se trouvait une statuette du Sacré-Cœur en dessous de laquelle est gravé dans la pierre « JE GARDE BRIDOIRE ». On distingue à droite l'écusson des Souillac et à gauche celui des Foucauld. Hors de l'enceinte s'élève un **pigeonnier** datant du XVII^e siècle de l'époque où Bridoire appartenait aux Pardaillan de la Mothe-Grondin. Ce pigeonnier repose sur 9 piles rondes en pierre dont chacune est couronnée par un chapiteau tronconique en pierre formant saillie pour interdire toute escalade de rongeurs. La structure supérieure est en pan de bois recouverte d'une toiture à 4 pans se terminant par un clocheton avec des ouvertures en losange pour l'envol des pigeons.

Classement : le 31 juillet 1992, Classés Monuments Historiques : les façades et toitures du château et ses dépendances, le châtelet d'entrée, les murs d'enceinte, les fossés, le puits et le pigeonnier.

4

HISTORIQUE

- 1150, Première mention de Buridorium dans le cartulaire de la Sauve Majeure
- 1167, Bertrand de Briudoira fait don du manse des Fonte Sergio à l'Ab. de Cadouin
- 1215, Bernard de Brudoyra est témoin d'un don fait à l'Abbaye de Cadouin.
- 1226, Arnaud et Foulques de Brudjoira sont encore cités comme témoins.
- 1272, Bridoire fait partie de l'immense domaine des seigneurs de Bergerac.
- 1274, Bridoire est entre les mains de la dame de Bergerac, Marguerite de Turenne, fille d'Hélie Rudel et Alix de Turenne, veuve de Renaud de Pons. Elle partage son domaine entre ses 2 fils, Geoffroy Rudel de Pons reçoit Creysse, Montcuq dont Bridoire. Ce partage affaiblira la puissance de la seigneurie de Bergerac.
- Pendant la domination des Rudel, Bridoire appartiendra aux **Roquefort** ;
- 1343, **Boson de Roquefort** «damoiseau de Bridoire» rend hommage à l'évêque de Sarlat. 1340, le roi de France est seul maître de la seigneurie de Bergerac.
- 1342, les anglais débarquent à Bayonne et s'emparent de la forteresse de Montcuq, non loin de Bridoire. Cet événement marquera le début de la guerre de 100 ans qui se terminera à la bataille de Castillon en 1453.
- 1353, (14 mai) Renaud de Bridoyre est accepté comme bourgeois de Bergerac, ce qui lui permet de vendre librement ses vins.
- 1366, Le seigneur de Bridoire se livre à des pillages et razzias dans les environs.
- Bridoire fait partie des co-seigneuries, vassaux du sire de Montcuq
- 1453, la victoire de Castillon sur les anglais ramène un peu de calme. Bridoire se relève de ses ruines, s'agrandit et conforte ses défenses.
- 1570, Devenu un repaire d'huguenots, Blaise de Montluc assiège et prend le château. Le 8 août 1570, la paix de St.Germain en Laye ramène un calme précaire que la tuerie de La St Barthélemy (23-24 août 1572) interrompt en réveillant les haines
- 1576, Bridoire appartient aux **Pardaillan-Gondrin**, Henri de Navarre qui s'est échappé de la Cour, regagne le Béarn, vient dîner chez son ami Blaise de Pardaillan, marquis de la Mothe-Gondrin au château de Bridoire.
- 1589, **Blaise de Pardaillan** fait restaurer Bridoire.
- 1624, Louise de Pardaillan, fille de Blaise épouse Louis de Chaumont, seigneur de Clermont de Beauregard, dont la petite fille Véra sera la descendante des Cheyron.
- 1610, L'assassinat d'Henri IV, entraînera Bridoire dans la tourmente de la Fronde.
- 1649, Siège de Bridoire et démantèlement sur ordre du duc d'Epéron
- 1773, le château resté propriété des **Boussant, marquis de Bazillac**, le 23 juin Jacques de Boussant donne Bridoire au **marquis Jean-Georges de Souillac** en échange de la seigneurie de Bourg de visa dans le Tarn-et-Garonne. L'une de ses filles, née en 1777, Joséphine de Souillac épouse en 1806, Louis-François de Foucauld.
- Son fils Louis de Foucauld (1816-1882) devenu par son père, marquis de Lardimanie entreprendra la restauration (1865-1890) du château avec le concours de Laffité, architecte des Monuments Historiques.
- Son fils, **Arnaud de Foucauld** (1885-1932) poursuivra la restauration. Il créa les lucarnes des façades et la chapelle.
- 1911, son cousin le père de Foucauld, de la branche des Pontbriand, célébrait une messe dans cette nouvelle chapelle.
- 1932, mort d'Arnaud de Foucauld qui laisse une fille mariée à Jacques de Vincens de Casase qui eurent cinq filles.
- 1938, Le château en bon état, est vendu à un suisse, M. Joseph Lecher qui l'entretient jusqu'en 1978.
- 1978, Vente à une société agricole sénégalaise **Roume-Bufferls**. Faible entretien jusqu'en 1982. Sans gardien, le château est pillé, vandalisé ;

Le château

de

Bridoire

à

Ribagnac



4

En 1978 une société sénégalaise achète le château:

Cette société sénégalaise, *la société civile immobilière et agricole Roume Boufflers* a son siège fictif dans un immeuble lui appartenant à l'angle de l'avenue Roume et de la rue de Boufflers à Dakar, face à la Présidence de la République. Cette société, qualifiée de « *fantôme* » par monsieur l'Ambassadeur du Sénégal en France, n'est inscrite ni à la chambre de commerce, ni au tribunal au Sénégal.

Les cogérants de cette société sont monsieur et madame Boissier Palun.

Outre l'immeuble à Dakar cette société possède un palais dans l'île de Gorée, une maison sur la corniche à Dakar, le château de Carville à Ecos en Normandie, le château de Bri-doire en Dordogne..

BOISSIER-PALUN (Léon, Louis), Avocat honoraire, Ancien ambassadeur de la République du Sénégal à Paris. Né le 29 Juin 1916 à Djoujou (Dahomey). Fils de Jean-Baptiste Boissier-Palun, Administrateur de la France d'Outre-mer, et de Mme, née Joséphine Gbaguidi.

Marié le 4 Avril 1944 à Mlle Armelle Massard (1 enfant : Georges [décédé]).

Etudes : Lycée Faidherbe à Saint-Louis du Sénégal, Faculté de droit de Bordeaux.

Diplôme : Licencié en droit.

Carrière : Avocat défenseur près les cours d'appel et les tribunaux de l'A.O.F. puis de la République du Sénégal (depuis 1944), Conseiller territorial du Sénégal (1952+1957), Grand Conseiller de l'A.O.F. (1952-1957), Président du Grand Conseil de l'A.O.F. (1952-1957), Ministre de l'Economie générale chargé des relations inter-territoriales du Sénégal (1957), Administrateur de l'Institut d'émission pour l'A.O.F. et le Togo (1952-1958), Député à l'Assemblée législative du Sénégal (1958-1960) et Président de la Commission des affaires économiques et du Plan de cette assemblée, Délégué à l'Assemblée fédérale du Mali (1959-1960), Membre du Sénat de la Communauté, Président de la Commission de législation et des lois constitutionnelles de cette assemblée (1959-1961), Conseiller municipal de Dakar, Ambassadeur du Sénégal simultanément à Londres, Vienne, Oslo, Stockholm et Copenhague (1961-1966) et à Berne (1964-1966), Ambassadeur du Sénégal à Paris (1966), accrédité également à Madrid (1966), Président du Conseil économique et social du Sénégal (1964-1968), Avocat à la cour d'appel de Paris, Délégué permanent du Dahomey auprès de l'Unesco, Ambassadeur de l'ordre souverain de Malte auprès de Haute-Volta, Consultant auprès de l'Unesco (depuis 1976).

Décoration : Grand Officier depuis 1988, Grand-Croix de l'ordre national du Sénégal, Knight of the British Empire, Grand Officier de l'ordre national du Dahomey et de l'Etoile noir, Commander of the Star of Africa (Libéria), Grand-Croix des ordres nationaux de Tunisie, d'Ethiopie, du Maroc, de l'ordre de Paul de Grèce, de l'ordre national autrichien, de l'ordre de Pie IX, de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Commandeur de l'ordre national de la Côte d'Ivoire et de la Santé Publique, Officier des Palmes académiques, Chevalier de l'ordre souverain de Malte (Grand-Croix avec cordon).

Adresse : Professionnelle et privée, 67 av. Victor Hugo, 75116 Paris.

Bridoire : le château désert

1989

L'ignorance, comme l'inquiétude et les herbes folles, plane autour de Bridoire, où l'on n'a pas vu les propriétaires depuis presque six ans

50 du mardi 4 Juillet 89

Léon Boissière-Palun et sa femme n'ont jamais vécu à Bridoire. Après l'avoir acheté il y a une douzaine d'années, ils l'ont entretenu minutieusement pendant quelques années. Mais depuis cinq ans, mystérieusement, le château se meurt.

Le précédent propriétaire, M. Lecher, avait souhaité qu'à sa mort la commune se porte acquéreur, rapporta le maire de la commune de Ribagnac. Mais comme le souligne le maire de Ribagnac, Norbert Rondonnier, ce n'est pas avec un budget de 400 000 francs et 225 habitants que l'on peut envisager une telle chose !

D'autres habitants de la commune affirment qu'il ne s'agissait pas d'achat, mais de location et à bas prix. La commune, de toute façon, a été effrayée par cette charge.

INCERTITUDES

Bridoire, que beaucoup ont connu vivant, laisse planer le doute et la nostalgie. Au temps de M. Lecher — dont la fille demeure à Flaugéac — et bien qu'il résidât habituellement en Suisse, des réceptions se donnaient au château : notamment les fêtes des écoles.

Avant lui, la famille de Foucault de Lardimalie a possédé Bridoire durant deux siècles. Le dernier vicomte, Arnaud de Foucauld, maire de Ribagnac pendant trente ans, n'avait eu que des filles et la propriété, à sa disparition, devait se morceler.

Depuis la cession aux Boissières-Palun — constitués en société semble-t-il — le château après une courte période est tombé aux mains des vandales et des pillleurs d'intérieurs.

A Ribagnac, une association a été créée il y a deux mois, qui, sous couvert de protéger le patrimoine du village, voudrait sauver son château. Avertie de cette association, M^{me} Boissière-Palun aurait assuré que son mari s'occuperait bientôt de son château « à son retour de Centre-Afrique ».

Les propriétaires, de l'avis de tous, n'ont pas conscience de l'ampleur du désastre. Ils sont difficilement joignables, et les villageois préfèrent parfois ne rien savoir de ce qui se passe entre les murs du château.

Et si l'en passe des choses : le mobilier part en pièces détachées, d'un jour à l'autre, les armoires passent du grenier au rez-de-chaussée, sont démantelées, les ta-

pisseries sont coupées proprement, comme pour récupérer les tissus à des fins de restauration, des placages en boiseries travaillées sont démantelées minutieusement; des blasons ont disparu, ainsi que toutes les plaques de cheminées. Les fenêtres vitrail qui n'ont pas été encore cassées sont prêtes à partir démesées de leurs gonds. Non seulement pillé, le château est aussi marqué par des dégradations volontaires et gratuites : linteaux de cheminées cassés, parquets désossés, vitres brisées, bibliothèques ravagées.

VISITEURS ET RUMEURS

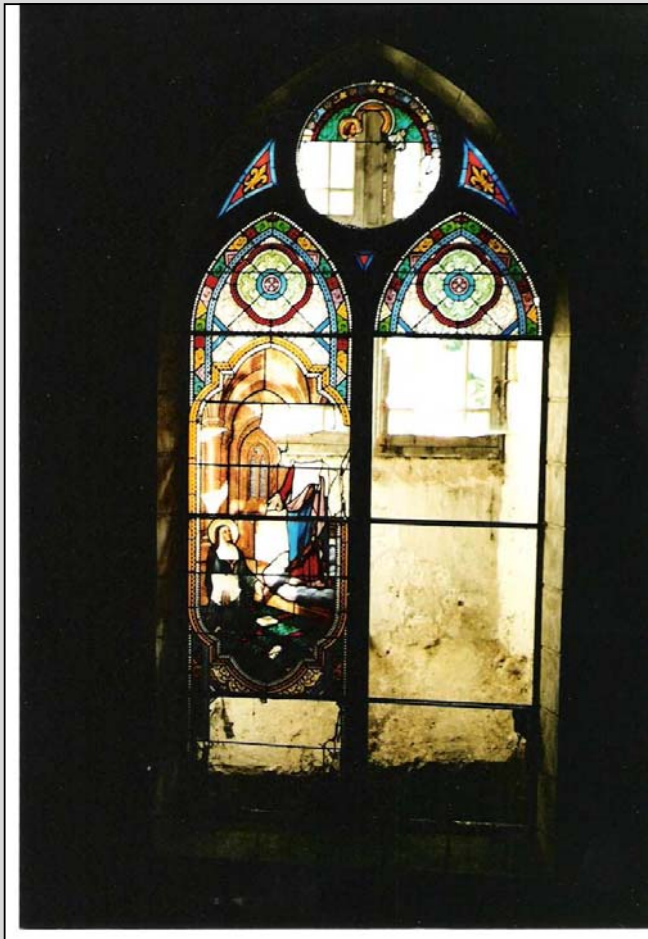
Il y a deux types de visiteurs clandestins à Bridoire : ceux qui s'y promènent avec nostalgie, par amour du passé, des villes pierres et des belles boiseries et ceux qui ont de mauvaises intentions. On a dit que des bandes de jeunes venaient y cacher et y consommer de la drogue; on a dit que des antiquaires venaient s'y servir par camions entiers après que des « visiteurs » aient passé commande. On raconte même qu'il y a des traces de recherches systématiques; les niches murales et les fausses cloisons seraient grattées. On a même dit qu'il était hanté par Ar-

naud de Foucauld, désespéré par l'état de son château ! Mais malheureusement, le carnage a toujours été de tradition à Bridoire depuis le XV^e siècle.

Dans cette affaire, on se heurte au bien privé. Personne ne peut rien faire, d'autant que le château n'est pas classé. La commune voit son château s'épuiser de vivre seul, malgré de nombreuses propositions d'achat, malgré des de-

mandes officielles de visite — il y a toujours de nombreuses visites arrêtées auprès de l'enceinte. Et plus on s'inquiète, plus les rumeurs enflent et courent sur les propriétaires, qui n'ont toujours pas constaté eux-mêmes l'état de leur « manoir du Périgord ». Mais les rumeurs, semble-t-il, sont à la démesure des dégâts.

I. DE MONTVERT-CHAUSSE



Un château sous l'œil de la République

Bridoire intéresse enfin quelques ministres. Le château abandonné s'oriente peut-être vers une renaissance...

Depuis juin dernier, beaucoup de choses ont remué autour de Bridoire, sans doute en raison du battage médiatique (cf « Sud-Ouest », le 6 juin) qui n'a pas manqué d'alerter beaucoup de monde. En particulier des personnalités influentes qui se sont émues du sort du château.

Roland Dumas lui-même a été l'un des premiers — et des rares ! — à répondre aux courriers de l'Association des amis de Ribagnac, bien démunie face à une affaire qui l'engage dans des voies obscures nouées, vraisemblablement, d'intérêts politiques.

Le ministre des affaires étrangères a mis moins de dix jours à répondre à Norbert Rondonnier, maire de Ribagnac et président de l'association, en ces termes : « J'interviendrais, ce jour, auprès de mon collègue, ministre de la culture et de la communication, afin d'appuyer tout particulièrement le dossier de classement de ce château comme monument historique. » Roland Dumas annonçait aussi qu'il allait s'informer de la SCIA Roume-Boufflers, propriétaire de Bridoire, auprès de l'ambassade de France à Dakar.

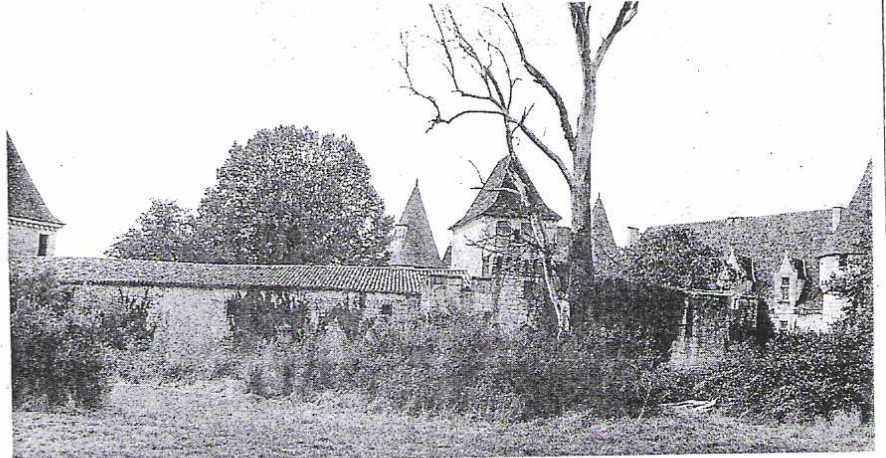
Le 3 juillet, le ministre s'adressait à nouveau à l'association : « La société sénégalaise Roume-Boufflers a fermé ses portes en 1984 et n'a plus aucune activité au Sénégal. » Il indique également comment joindre le gérant Léon Boissier-Palun, ambassadeur représentant le Bénin à l'UNESCO.

UN PERSONNAGE ENIGMATIQUE

Le personnage de Léon Boissier-Palun a soulevé beaucoup de vagues et de rumeurs. Avocat au barreau de Paris, ressortissant du Bénin, il pourrait avoir été le conseil de Jean-Bedel Bokassa pour la gestion de sa fortune entre 1979 et 1984. En tout cas, il a été son avocat dans une affaire pour laquelle il a obtenu gain de cause.

Personne n'a eu depuis longtemps de contacts directs avec lui, si ce n'est la SOTRACO, il y a quelques années, lors des travaux de réfection de la toiture. Mais la SOTRACO garde une discrétion très justifiée à l'égard de ce client, qu'elle avait toutefois informé des pillages à répétition à Bridoire.

La gendarmerie de Sigoulès, qui passe à Bridoire lors de ses pa-



Une enceinte trop facilement franchissable

trouilles de nuit, n'a ni vu, ni entendu Léon Boissier-Palun depuis plus de trois ans, bien que plusieurs clandestins aient été interpellés à Bridoire, et aient été présentés au tribunal.

Quand Norbert Rondonnier, au nom de l'association, a écrit à l'ambassade du Bénin, c'est un avocat, M^{re} Lucien Sberro, qui lui a répondu. En le mettant ouvertement en garde : « Il vous revient (...) d'éviter des manifestations intempestives alimentées par de fausses informations, ainsi que des campagnes de dénigrement de caractère douteux, que le secrétaire de l'association, créée à cette fin, et que vous présidez, mène sous votre autorité, contre les propriétaires victimes des exactions commises par des habitants de votre région, alors que vous ne prenez aucune disposition contre ceux-ci... »

La lettre se poursuit en plaçant le maire de Ribagnac face à des responsabilités qu'il ne peut manifester pas assurer, sauf à faire la garde lui-même aux portes du château vingt-quatre heures sur vingt-quatre : « M. Boissier-Palun, au nom de la SCIA Roume-Boufflers, ne manquera pas de vous tenir particulièrement responsable... »

LE SOUTIEN DE ROLAND DUMAS

Même ton dans la lettre adressée par M^{re} Sberro au chef de cabinet de Roland Dumas, où il affirme que la SCIA existe toujours et suggère que le ministre d'Etat cautionnerait la « cabale malveillante et diffamatoire menée en Périgord ».

En réalité, rien n'a été fait pour empêcher des visiteurs clandestins

de pénétrer dans le château, qui est isolé. La gendarmerie de Sigoulès pense que le meilleur moyen de protéger l'endroit aurait été d'aménager des dépendances pour y installer un gardien à l'année. Car bien sûr, la brigade ne peut pas faire grand-chose : « Je suis certain, affirme-t-on à la gendarmerie, qu'il y entre tous les jours quelqu'un. »

Rien n'empêche les gens de rentrer, rien n'empêche non plus le château de se délabrer. Car l'entretien n'est pas assuré depuis la réfection de la toiture, il y a plusieurs années. Et ces toitures ont subi de lourds dommages lors de la tempête il y a deux ans.

Quant au pigeonnier, qui menace de s'écrouler sur une voie publique, il a fait l'objet d'un arrêté communal de protection. La SOTRACO a été priée, il y a trois semaines, de barricader la propriété avec du barbelé. Un voisin a bénévolement coupé les herbes folles qui envahissaient les prés alentour. D'autres dispersent des tessons de bouteilles sur les voies d'accès pour dissuader les visiteurs, qui ont tout emporté, tout brisé, depuis les vitraux, les fenêtres, jusqu'aux planchers démontés pour faire du feu à l'intérieur.

Contactée par l'association, la sœur de Léon Boissier-Palun, qui vit à Saint-Front-cde-Pardoux, a déclaré être en froid avec son frère depuis une quinzaine d'années.

L'association a demandé les statuts de la SCIA au notaire de Périgueux qui avait procédé à la vente de Bridoire, M^{re} Latour. Roland Dumas a transmis à Norbert Rondonnier une lettre de soutien

de Jack Lang et la Direction régionale des affaires culturelles s'est engagée à « prendre les dispositions nécessaires pour faire aboutir ce dossier. » Car il ne reste plus qu'à obtenir un classement exceptionnel, après la création d'une zone d'action différée, pour envisager une saisie de l'Etat, une vente publique et la restauration de Bridoire. Ce qui peut prendre encore des années si personne ne s'essoufle avant...

I. DE MONTVERT-CHAUSSEY



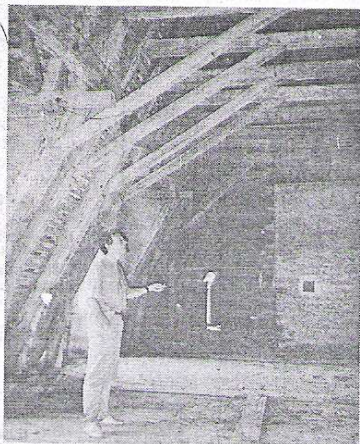
L'un des rares pigeonniers à colonnes du Périgord, en voie d'écroulement... (Ph. Schentgen)

L'HISTOIRE

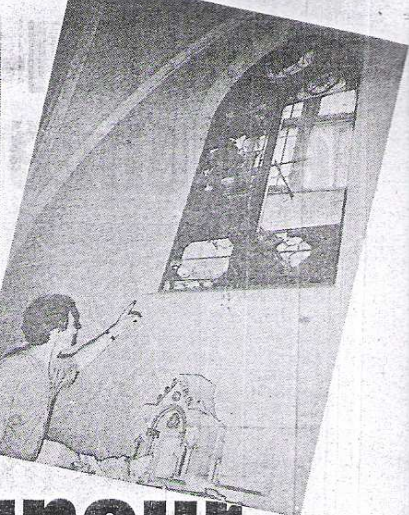
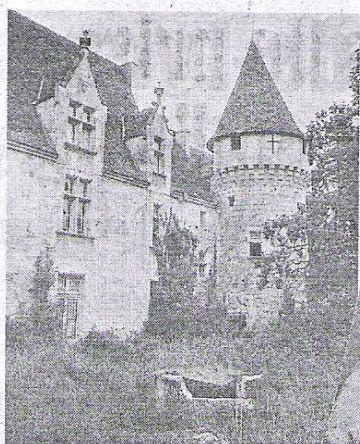
DU JOUR

Personne, aujourd'hui, ne semble en mesure de répondre avec certitude à cette question. Ce fier castel du XIII^e siècle planté sur un éperon rocheux du village de Ribagnac, à quinze kilomètres de Bergerac (Dordogne), se meurt doucement, faute d'entretien. L'intérieur a été littéralement ravagé par les pillards et les squatters. Une association de défense a poussé l'administration à demander son classement. La procédure a longtemps patiné. Il est vrai que les recherches pour retrouver le propriétaire, ambassadeur du Bénin auprès de l'Unesco, représentant d'une société sénégalaise disparue et ancien avocat de Bokassa, ont pris l'allure d'un véritable jeu de piste.

Bergerac
De notre envoyé spécial
Philippe Larue



(Photos D.R.)



Qui est le seigneur du château de Bridoire ?

DANS la moiteur de Dakar, un attaché consulaire de la mission diplomatique française songe, un extrait du registre de commerce à la main, à la « verte douceur des soirs sur la Dordogne ». Il sourit en s'imaginant Cyrano, sentant le tremblement adoré de sa chère faire frémir de Bridoire les échelles de lierre. Depuis qu'il a reçu mission de retrouver en terre africaine le propriétaire du fier castel gascon de Bridoire, planté sur un plateau de Ribagnac en Dordogne, l'esprit de ce diplomate ne cesse de divaguer. Et ses efforts n'ont pas été vains. Il sait désormais que la société civile immobilière et agricole

Roume Boufflers, fondée à Dakar en 1959 et propriétaire en titre du château de Bridoire, n'existe plus. Elle a été dissoute en 1984. Il sait aussi que le représentant en France de cette société, Léon Boissier-Palun, qui avait pris en main en août 1978 le destin de Bridoire, est ambassadeur du Bénin auprès de l'Unesco.

L'intérieur pillé

Mais il ignore que ce diplomate, qui laisse à l'abandon son château gascon depuis six ans, est aussi avocat honoraire au barreau de Paris et qu'il a été le conseil pour la gestion de sa fortune de Jean-Bedel Bokassa entre 1979 et 1984, du-

rant son exil en Côte-d'Ivoire. Les défenseurs de la superbe demeure édifiée au XIII^e siècle ont suivi pas à pas le ballet diplomatique pour sauver Bridoire. Ils sont grés à Roland Dumas, député de Dordogne jusqu'en 1988 et dont le suppléant, Paul Duvaléix, veille toujours sur le terroir, d'avoir mobilisé ses limiers du Quai d'Orsay pour retrouver la trace du « château-fantôme » et permettre prochainement son classement par le ministère de la Culture.

« Mais nous espérons qu'il est encore temps de sauver le castel, souligne Claude Leroy, secrétaire de l'association historique de Ribagnac. L'intérieur a été littéralement ravagé par les

pillards, les brocanteurs sans scrupules et les squatters. Les autorités ont beaucoup tergiversé dans le cadre de ce qui ressemble fort à une « affaire africaine ». Aujourd'hui, tous les efforts doivent s'unir pour préserver cet élément du patrimoine national. »

Certes, Bridoire avait été inscrit, le 30 mai 1990, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, mais cette protection est insuffisante. Seul le classement permet à l'administration d'obliger le propriétaire du château à le maintenir dans son état original et, éventuellement, de bénéficier d'aides financières. Bridoire devrait être classé par la commission supérieure des monuments historiques en septembre ou en octobre.

Pour M. Leroy, professeur de mathématiques à Périgueux, c'est la conclusion victorieuse d'un long duel avec les autorités locales et les ministères. A la fin de ses envois, il touche. De feinte en escarmouche, il a agité tout le landernau, multipliant les courriers, du président du conseil général Bernard Bioulac jusqu'à Jack Lang, ministre de la Culture, pour ce castel dont il s'est épris.

Démantelé deux fois

On le comprend, le bougre, quand surgit au détour de la route qui flâne dans le Périgord pourpre la haute silhouette de tours de la Bridoire, festonnées de leurs mâchicoulis de pierre. C'est un roc, un pic, c'est un cap, comme dirait l'illustre voisin, Cyrano Savinien-Hercule de Bergerac. Se dressant au-dessus de la flâneuse Gardonnette, ce superbe manoir, fait de deux corps de logis en équerre, a abrité des seigneurs coutumiers d'actes de brigandage, a joué un rôle actif dans les guerres du Moyen Age, les luttes religieuses du XVI^e siècle et les troubles de la Fronde. Il a été démantelé deux fois. Mais il s'est toujours relevé, comme un cadet de Gascogne, « perce-bedaine et casse-trogne ». Au début du siècle, c'est la famille de Foucauld qui le détenait encore. L'âme du presti-

gieux et fort pieux cousin Charles de Foucauld y plane encore. Le révérend-père ermite du désert y célébra pour la dernière fois la messe dans la chapelle en août 1913, accompagné par Ouksem, son fidèle Targui.

« Je me souviens de lui comme si c'était hier, raconte Fernand Pignac, quatre-vingt-neuf ans, dont la mère servit au château entre 1911 et 1919. Comme j'étais tout gamin, j'avais tout d'abord remarqué ses sandales sous sa robe de bure blanche et puis son regard hypnotique dans un visage buriné m'avait accroché. C'était au temps de la splendeur de Bridoire. Il y avait un lac devant les remparts où nageaient des cygnes et des oies d'Egypte dans la volière installée dans les cèdres. Nous étions dix-sept familles à servir le marquis Arnaud de Foucauld. »

Un rêve brisé

Aujourd'hui, dans les hautes pièces dont les boiseries ont servi de bois de chauffage aux campeurs en mal d'impressions châtelaines, dans la bibliothèque aux derniers ouvrages réduits en lambeaux, même les blasons portant lions des Foucauld et les écussons des anciens propriétaires, les de Souillac, « d'or à trois épées de gueules, en pal, la pointe en bas », ont disparu. Des écuries aux greniers, des tours coiffées d'éteignoirs, on parcourt un rêve brisé, une page d'histoire déchirée par les soudards. « La rénovation doit commencer très vite, insiste Claude Leroy. Car je crains qu'un soir, des squatters n'embrasent par accident Bridoire à l'issue d'un sabbat à la Kronenbourg. »

Plusieurs dizaines de millions seront nécessaires pour redonner un cœur au château sous son manteau de pierre. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. L'ambassadeur du Bénin, ancien compagnon de route de l'empereur africain collectionneur de manoirs, ouvrira-t-il sa bourse après avoir abandonné le castel de sa société-fantôme ? Ce serait une manière pleine de panache de sortir de l'ombre dont il s'enveloppe.



Bridoire : vers le classement d'office

Le cas Bridoire est arrivé sur les bureaux de ministres. Grâce à quoi la procédure de classement d'office pourrait être activée

En juillet et août, Roland Dumas et Jack Lang ont échangé plusieurs courriers concernant Bridoire et son abandon manifeste. Désespérant de parvenir à toucher le propriétaire réel du château dont l'identité reste inconnue. L'Association des amis de Ribagnac avait choisi, il y a quelques mois, de s'adresser au haut-lieu. Déjà la Direction régionale des affaires culturelles avait reconnu l'intérêt de divers éléments extérieurs de la demeure et notamment le pigeonnier et procédé à leur inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Cette inscription peut se faire hors l'accord du propriétaire, ce qui n'est pas le cas du classement qui exige l'agrément de celui-ci. A moins d'engager une très complexe procédure de classement d'office, pour laquelle intervient le Conseil d'État. En août, la Direction régionale des affaires culturelles bouclait un dossier de proposition de classement d'office et le soumettait au ministère. Réunie en séance le 16 septembre dernier, la commission supérieure des monuments historiques à Paris émettait un avis favorable. Le procès-verbal de séance sera signé dans quelques jours. Restera à attendre le décret, lequel est promulgué par le Conseil d'État.

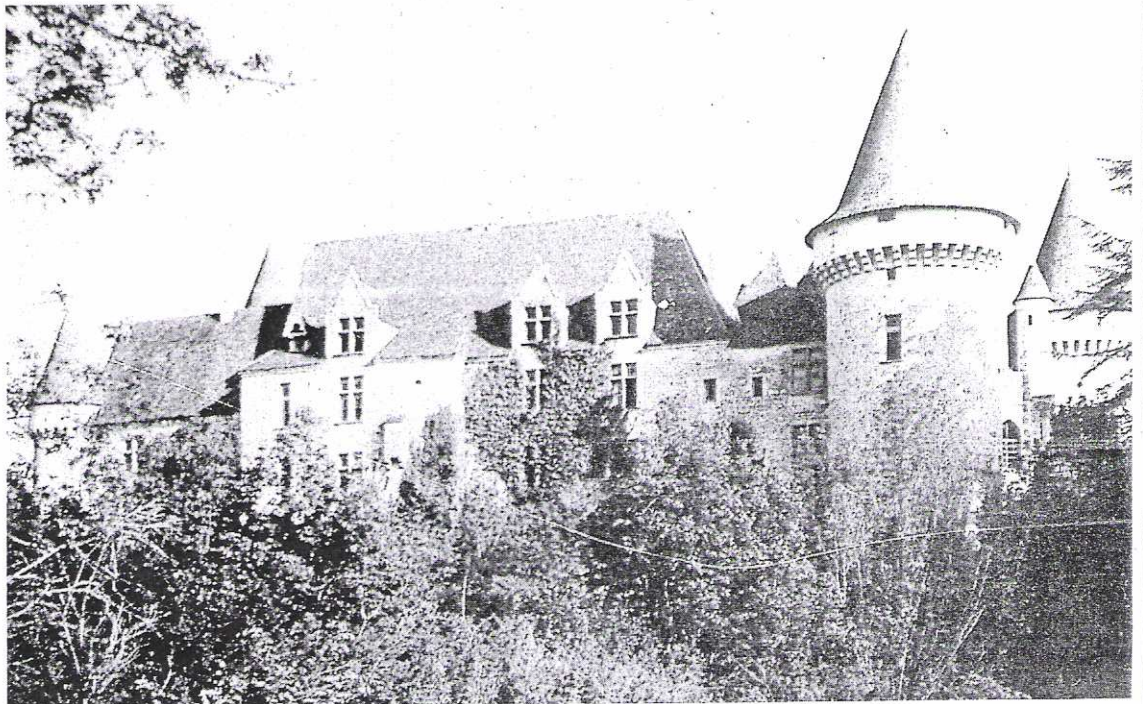
ENCORE DES DÉLAIS

En attendant que va-t-il donc se passer à Bridoire ? Rien. Pierre Moreau, chargé du dossier à la Direction régionale des monuments historiques ne s'inquiète pas trop pour la structure du château : les murs tiennent et l'état de la toiture, même si elle a besoin d'être revue, ne paraît pas catastrophique. Quant à l'intérieur, le mal est fait. « Le propriétaire, affirme-t-il, s'est toujours opposé à la mesure de classement. Vu l'intérêt du bâtiment, notre rôle est d'intervenir. Il a été averti de la procédure que nous engageons et mis en demeure de se manifester. Cette fois-ci il n'a pas répondu, du moins pas encore... »

Pierre Moreau explique la complexité de la procédure de classement d'office et surtout sa longueur : « Il peut se passer deux ans avant le décret de classification n'intervienne dans un dossier courant. Le château tiendra, mais le pigeonnier risque de s'écrouler d'ici là. »

Au ministère des affaires culturelles, il semble que l'urgence du cas Bridoire ait été comprise. Les délais en seront peut-être raccourcis.

Parallèlement, la commune de Ribagnac a pris la décision de



Le château de Bridoire : le classement peut prendre du temps. Le château tiendra, mais le pigeonnier c'est moins sûr (Ph. Pierre de Cordier)

créer une zone d'action différée, précaution juridique réglementée par le Code de l'urbanisme qui lui permettra, en cas de saisie, de se porter acquéreur du château. Cette démarche ne concerne que la commune et ne pourra en aucun cas interférer dans la procédure de classement.

TOUJOURS PAS DE PROPRIÉTAIRE

Cependant si, dans quelques années, l'État se voit obligé de se substituer au propriétaire défaillant pour ordonner des travaux d'urgence à Bridoire et si le propriétaire ne rembourse pas l'État des dépenses engagées, alors le château de Bridoire, et si le propriétaire ne rembourse pas l'État des dépenses engagées, alors le château de Bridoire dans son enceinte et le pigeonnier hors enceinte, pourront être saisis et éventuellement vendus. On songe avec une certaine amertume que dans les années 70, Joseph Lecher avait proposé à la commune de Ribagnac de lui céder Bridoire pour une somme symbolique... La lourdeur des charges d'entretien avait alors effrayé la municipalité.

Après les dernières lettres peu civiles de l'avocat de Léon Boissier-Palun, le gérant de la SCIA propriétaire de Bridoire depuis

1978, l'Association des amis de Ribagnac a cessé toute tentative pour contacter le propriétaire. La seule piste sérieuse menait à Jean-Bedel Bokassa. En effet, la SCIA possède des immeubles au Sénégal et d'autres biens en France. Les rapports existant ou ayant existé entre Léon-Boissier-Palun, que personne n'a vu depuis 1979 et Jean-Bedel Bokassa permettaient d'établir cette hypothèse,

sachant que l'ex-empereur du Centre-Afrique compte quelques châteaux en France, gérés par des sociétés. Selon une autre source sûre, cette piste serait fautive, Bridoire appartiendrait à un européen amateur de vieilles pierres et fort intéressé par Bridoire. On en arrive à l'hypothèse de difficultés personnelles temporaires qui rendent ort délicates les procédures engagées. Mais alors pourquoi cet

homme ne se manifeste-t-il jamais et n'a-t-il pas cherché des solutions efficaces de sauvegarde en faveur de Bridoire ?

I. DEMONTVERT-CHAUSSEY

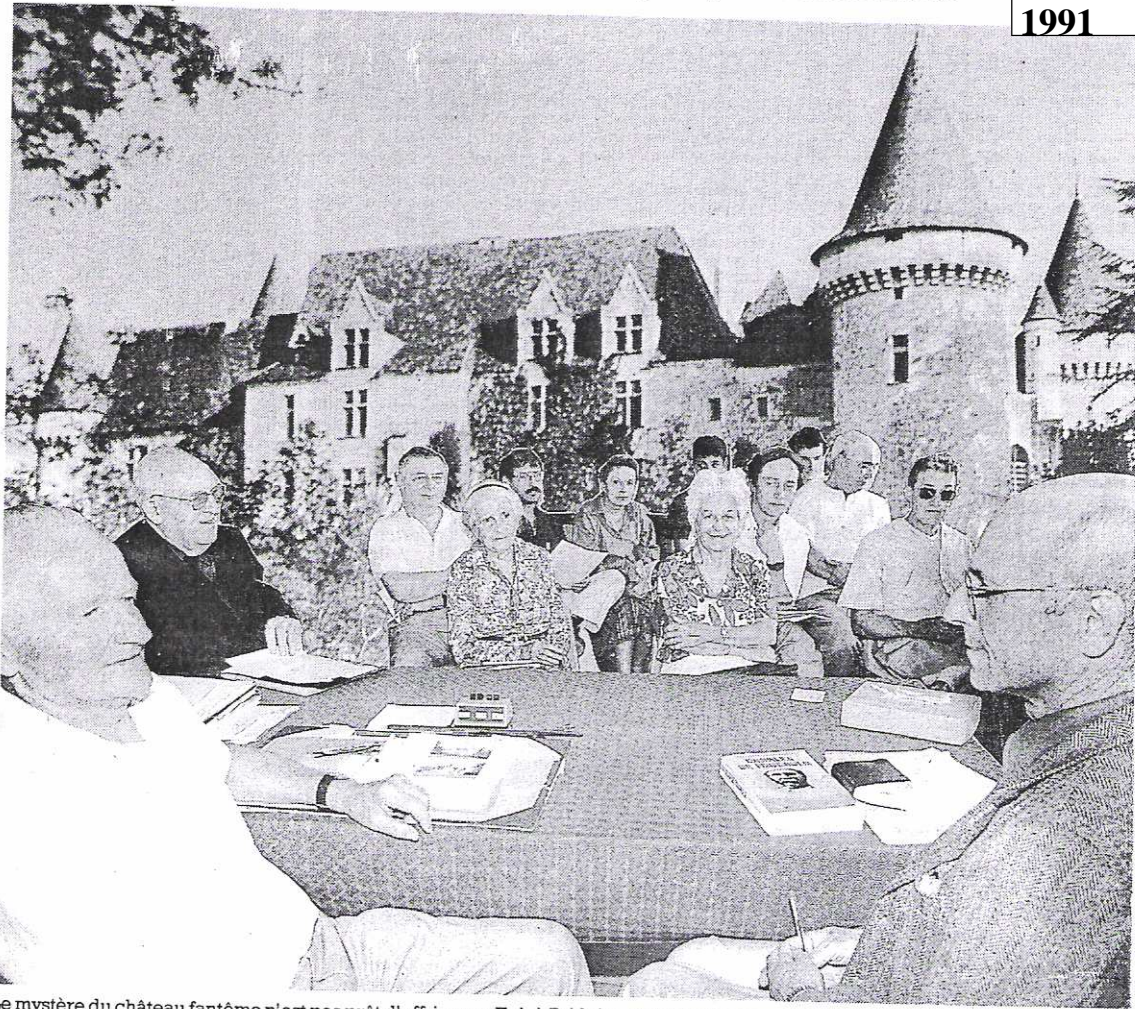
Voir nos éditions du 16 juillet 89, du 9 juin 91 et du 28 août 91. L'histoire de Bridoire a été reconstituée par Marcel Berthier dans le n°6 de « Vieilles Demeures en Périgord », collection dirigée par Dominique Audrebert (éditions PLB Le Bugue).



Bridoire pleure ses pierres

Depuis un an, le château de Bridoire est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, mais toujours aucune nouvelle du propriétaire qui n'assure plus l'entretien depuis plusieurs années

1991



Le mystère du château fantôme n'est pas prêt d'offrir un avenir à Bridoire, si riche de son passé (Photo montage Pierre de Cordier)

Au détour du chemin qui mène de Singleyrac à Ribagnac, la façade nord de Bridoire émerge brusquement et avec peine d'un fouillis de ronces et de broussailles géantes. Les fenêtres sont brisées, les portes fermées avec de mauvais cadenas et une végétation étouffante. Mais il n'y a pas de gardes endormis dans les couloirs, ni de princesse sous un baldaquin. Le château tombe en désuétude depuis près de dix ans. Les habitants de Ribagnac s'inquiètent et cherchent en vain à alerter les propriétaires, car Bridoire n'est plus qu'une carcasse sans âme, vidée, squattée, vandalisée. Un patrimoine à l'agonie.

INCERTITUDES ET DÉSespoirs

C'est par désarroi que l'association des Amis de Ribagnac, créée en réalité pour la sauvegarde de Bridoire, a décidé de manifester le 9 juin prochain. Dès 16 heures, les amoureux de Bridoire s'installeront autour des murs d'enceinte. En espérant que les curieux si fréquents profiteront de leur présence pour s'associer à leurs craintes et leur tristesse. Mais comment ne pas craindre qu'une telle démarche braque furieusement, voire définitivement, les propriétaires...

Marce Berthier a raconté en détail l'histoire de Bridoire et de

ses seigneurs dans « Vieilles Demeures du Périgord » (numéro 5 éditions PLB, 79 francs). Nous avions déjà évoqué l'état alarmant du château dans notre édition du 4 juillet 1989. Aujourd'hui, rien n'a changé, sinon le délabrement continu de Bridoire.

L'acharnement de l'association a permis d'obtenir l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques de certains éléments architecturaux extérieurs : les façades, les toitures du château et des dépendances, le châtelet d'entrée, les murs d'enceinte, les fossés, les puits et le pigeonnier à colonnes, presque écroulé. Pour Dominique Audrerie, inspecteur des sites :

« C'est un premier pas vers le classement éventuel. L'aboutissement de la procédure donne droit de regard à l'architecte des Bâtiments de France. En cas d'urgence manifeste, il peut demander à visiter, soumettre un dossier à Paris, ordonner des travaux et exiger leur remboursement par le propriétaire. En cas de désobéissance, la propriété est saisie et vendue. »

Car tout le problème est là : les gérants de la société propriétaire sont intouchables. Et si même le fisc ne les retrouve pas, qui le pourra ?

SANS FAMILLE

Plusieurs générations de Fou-

cauld de Lardimalie possédèrent Bridoire. Mais le dernier marquis de Foucauld n'avait qu'une fille et le château fut vendu à Joseph Lecher en 1939. Lui-même s'en est séparé en 1978, après l'avoir proposé à la commune, laquelle a reculé devant les frais d'entretien. La société civile immobilière et agricole Roume-Boufflers, créée à Dakar en 1957, en a donc fait l'acquisition, par l'intermédiaire d'un notaire de Périgueux, M^r François Latour. Léon Boissier-Palun et sa femme Marie-Emilie représentaient cette SCIA. Ils ont confié quelques travaux à la SOTRACO, ont paru deux ou trois fois dans la région, mais sans jamais résider à Bridoire. Et depuis quelques années, ils ne donnent plus signe de vie, bien que manifestement, ils soient parfaitement au courant de ce qui se dit et s'écrit à propos du château abandonné. Qui reste et demeure une propriété privée, avec les droits inaliénables afférents.

C'est pourquoi Véra de Commarque, déléguée départementale de l'association Vieilles Maisons Françaises, conseille à la fois prudence et nuance. Un propriétaire peut avoir des difficultés

temporaires, dont il n'est en rien tenu de faire part à tout son voisinage. Pour elle, « il faut essayer de défendre les pierres et la notion de patrimoine, avec dignité et courtoisie. » Mais son association, dans ce type de dossier, n'a aucun pouvoir. Pas plus que la « Demeure Historique » basée à Paris, dont Joseph Lecher était adhérent.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

A moins que la gendarmerie de Sigoulès ne campe sur place, les dégradations intérieures se poursuivront. S'il reste encore quelque chose à détruire. Des actes qui paraissent aussi lamentables que l'indifférence inexplicable des propriétaires, sourds également aux offres d'achat. Reste l'État... Mais Léon Boissier-Palun est ressortissant du Bénin et la société Roume-Boufflers est sénégalaise. Dans quelle mesure alors Bridoire n'est-il pas territoire étranger ou assimilé et pourrait déclencher un incident diplomatique ? Un bon dossier pour Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.

I. DEMONTVERT-CHAUSSEY

SUD OUEST
DOSSIERS DU QUOTIDIEN

UN REGARD PASSIONNÉ
SUR VOTRE RÉGION !